



CARQUOIS MAGAZINE

NOVEMBRE 2009



Réunion de Bureau en date du 12/11/2009

Calendrier de début de saison:

▶ *Tir surprise mercredi 16 décembre 2009 à 20 h 30*

Afin de passer une soirée dans la bonne humeur, un déguisement sous le thème du Père Noël sera le bienvenu pour celles ou ceux qui le souhaiteront. Comme l'an passé, pour ajouter à la rigolade et à la surprise lors de son ouverture, vous pouvez apporter chacun un lot, emballé dans du papier de journal, ne dépassant pas la valeur de quelques euros.

Toutefois, comme il y aura beaucoup d'enfants, il vaudra mieux éviter les lots tendancieux, tout comme tous les lots issus d'un vide-grenier. Seule la plaisanterie sera de rigueur

L'humour est comme toujours, une valeur appréciée....

La soirée se terminera par un pot que nous prendrons ensemble, venez nombreux à disputer ce tir-surprise.

Pour les nouveaux, votre entraîneur se fera un plaisir de vous expliquer le déroulement de cette soirée qui se veut avant tout de détente.

▶ *Concours Tir en Salle des 09 et 10 janvier 2010*

Nous comptons sur des bras pour nous aider au bon déroulement de ce concours. Pour celles et ceux qui pensent pouvoir aider ces jours-là, un affichage sera apposé sur le panneau des mandats dans le gymnase.

Ce tableau permettra les inscriptions aux diverses tâches nécessaires à cette manifestation. Nous vous remercions de votre contribution.

Parmi les tâches, il faut citer les essentielles:

- La préparation et l'installation des pas de tirs qui débutera le vendredi soir à 18 h, et peut-être le samedi matin vers 7 heures .
- Le fléchage en ville du lieu de concours aux points stratégiques.
- Une aide au greffe, pour l'accueil, des compétiteurs
- Les installations des pas de tirs avant chaque départ.
- La gestion de la signalétique de feux de concours.
- Les changements ou ré agrafage de blasons aux demandes de l'Arbitre.
- La tenue de la buvette et les préparations de sandwiches.
- Le rangement de la salle en fin de compétition.

Pour celles et ceux qui le souhaiteraient, la confection de gâteaux maison, ou de crêpes pour être vendus lors du concours sera appréciée.

►► *Tir de la Saint Sébastien le dimanche 14 février 2010 à 10 h au Gymnase*

Pour fêter le Saint Patron de l'Archerie, nous souhaitons organiser le tir traditionnel de la Saint Sébastien sur blasons décorés par les leaders de l'an passé. Aussi, les Archers qui ont réalisé les meilleures flèches l'an passé sont invités à demander, si ce n'est pas déjà fait, un blason de Beursault pour le décorer.

La matinée se terminera autour d'un Buffet à la salle de la Chataigneraie. Pour celle-ci, il sera demandé préalablement une petite participation pour celles et ceux qui souhaiteront y venir. Un affichage avec montant de l'écot sera mis en place pour permettre cette inscription. Celle-ci sera ouverte à la cellule familiale de l'Archer.

Pour le plein air :

Viendra ensuite le traditionnel Tir du Roy avec son traditionnel barbecue. Le calendrier des concours extérieurs n'étant pas édité, sa date ne peut pas encore arrêtée.

Petites précisions à apporter suite aux questions posées lors de la dernière Assemblée générale.

Montant des cotisations :

- **La hausse de la cotisation départementale sur 6 ans :** est le résultat de la prise en charge des frais de formations qui étaient par le passé à la charge de la Ligue IdF. Pour ce faire, la ligue a minoré sa partie de cotisation, d'où l'augmentation de la part départementale pour couvrir les frais qui lui revenaient alors.

Les parts de cotisations Ligue et Département cumulés n'ont pas augmenté pendant 5 ans, sauf cette année pour le département, qui a augmenté de 2€, soit 10% sur les 6 dernières années.

- **Notre Cotisation** pour la saison sportive de l'année ne peut pas être déterminée lors de notre Assemblée générale qui se déroule généralement en septembre après clôture des comptes de la saison précédente. Nous connaissons qu'au début août les parts de cotisations : Fédérale, Ligue et Département. En conséquence, lors de notre Assemblée générale nous pouvons tout au plus proposer des tendances d'augmentations de notre part pour l'année suivante.

Cette année, l'augmentation de notre part avait été décidée en réunion de Bureau (voir le Carquois de juin), pour la prise en charge des 4 enveloppes affranchies que nous demandions jusqu'alors à l'occasion des inscriptions.

Pour la saison prochaine 2010-2011, notre part ne subira pas d'augmentation, sauf si nous en étions contraints pour une raison diverse.

Éligibilité des membres du Bureau de SGS et de notre Bureau de section :

Ste Geneviève Sports, selon ses Statuts, dispose d'un Comité Directeur composé de 8 Membres élus plus les Présidents de chaque section, membres de droit. Après son Assemblée Générale, lesdits Membres se réunissent pour élire son Bureau directeur qui lui est composé au minimum d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Les membres élus par l'Assemblée Générale sont sortants par tiers chaque année avec possibilité de se représenter. Toutefois, cette disposition n'interdit pas la démission pour une raison ou pour une autre d'un de ses Membres.

En cas de démission du Président, du Secrétaire ou du Trésorier, un nouveau est élu lors du Comité Directeur suivant.

Chaque Section de SGS peut définir son mode d'élection. Le Bureau peut être élu pour 1, 2, 3 ou 4 ans. Cela doit être indiqué dans son Règlement Intérieur de section. Si celui-ci n'existe pas, la section doit suivre les statuts et règlements de Ste Geneviève Sports.

Pour conclusions de ce qui précède :

Afin de tenir compte de ces éléments, et du fait que notre règlement avait été rédigé avant les derniers statuts/règlements de Ste Geneviève Sports, une nouvelle édition sera envoyée à l'ensemble de nos Adhérents, avant notre prochaine assemblée générale, pour qu'elle soit validée lors de l'AG. Nous y modifierons entre autres, notre mode de constitution du Bureau, la mise au vote des tendances d'augmentation ou de diminution de la part SGS dans la cotisation pour l'année suivante, et le retrait de règlements qui seraient déjà au niveau du règlement de Ste Geneviève Sports.

Il est rappelé que ce sont les Statuts de Sainte-Geneviève Sports (SGS) qui font avant tout force de loi. Nous n'avons qu'un règlement intérieur de Section pour tenir compte de notre particularité sportive et de sécurité.



Évolution de notre Jeu de Beursault

L'installation se poursuit, les palissades sont en place et sont en cours de revêtements d'une lasure de protection en plusieurs couches.

Mais il y a encore beaucoup à faire, citons

- La mise en place des poteaux pour la clôture de protection et de son portail.
- La peinture des planchettes des gardes de protection. *(Une proposition a été faite pour que cette réalisation puisse être faite à domicile par les volontaires)*
- Le scellement sous béton avec mise en place des Fers des Gardes.
- Le montage des Gardes et la peinture des Fers de support.
- Et pour terminer ce sera le montage des Buts de Tirs.

Un tableau permettra les inscriptions aux diverses tâches nécessaires à ces interventions pour vous permettre les constitutions d'Équipes de volontaires qui s'organiseront suivant leurs disponibilités.

Nous vous remercions de votre contribution.

Assemblée générale de Ste Geneviève Sports.

Elle est prévue le 11 décembre à 20h30 à la salle du complexe sportif (près du stade nautique et du cimetière Russe)

Si vous souhaitez intégrer le Bureau directeur de SGS toutes sections, vous pouvez adresser à Ste Geneviève Sports votre candidature.

Labellisation du Club

Notre label « ARGENT » donné par la Fédération en 2008 étant valable 2 ans, nous allons déposer une demande avant fin 2009.

Si nous obtenons un nouveau label, celui-ci sera donné courant les grandes vacances 2010.

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favoris :

<http://club.sportsregions.fr/archers-donjon-91>